

## Communiqué de presse

Paris, le 11 décembre 2012

# Décision défavorable du Conseil d'Etat dans le dossier « précompte »

Dans son arrêt du 10 décembre 2012, le Conseil d'Etat a révisé en très forte baisse le droit au remboursement du précompte acquitté par Accor, relatif aux années 1999-2001. En conséquence, le Groupe devra reverser la somme de 149.7M€ perçue en 2007, ainsi que les intérêts moratoires relatifs à ce montant, qui restent à déterminer. Ce remboursement aura un impact négatif estimé à 185M€ sur la Dette Nette du Groupe à fin 2012.

Pour rappel, Accor avait obtenu en mai 2007 le remboursement de 192,4M€ de précompte et d'intérêts moratoires à la suite d'une décision favorable du Tribunal Administratif de Versailles. Cette décision a été confirmée par la Cour Administrative d'Appel de Versailles en mai 2008. En septembre 2011, la Cour de Justice de l'Union Européenne, saisie par le Conseil d'Etat, a jugé que le dispositif du précompte et de l'avoire fiscal était incompatible avec les libertés d'établissement et de circulation des capitaux, confortant ainsi Accor dans sa position. Par son arrêt, du 10 décembre 2012, le Conseil d'Etat a pris acte de ce jugement mais en a limité la portée pratique quant aux droits à restitution au bénéfice de Accor.

Le Groupe prend acte de cette décision, et envisage les voies de recours qui lui sont ouvertes devant les juridictions européennes.



**Accor, premier opérateur hôtelier mondial, leader en Europe** est présent dans **92 pays** avec **près de 3 500 hôtels** et **440 000 chambres**. Fort d'un large portefeuille de marques, avec **Sofitel, Pullman, MGallery, Novotel, Suite Novotel, Mercure, Adagio, ibis, ibis Styles, ibis budget et hotelF1**, Accor propose une offre étendue, allant du luxe à l'économique. Avec plus de **160 000 collaborateurs** sous enseignes Accor à travers le monde, le Groupe met au service de ses clients et partenaires son savoir-faire et son expertise acquis depuis 45 ans.

### CONTACTS PRESSE

**Agnès Caradec**  
Directrice de la Communication et  
des Relations Extérieures  
Tél. : +33 1 45 38 87 52

**Elodie Woillez**  
Tél. : +33 1 45 38 87 08

### CONTACTS INVESTISSEURS ET ANALYSTES

**Sébastien Valentin**  
Directeur de la Communication  
Financière et des Relations  
Investisseurs  
Tél. : +33 1 45 38 86 25

**Olivia Hublot**  
Relations Investisseurs  
Tél. : +33 1 45 38 87 06